

## DOSSIER DE CANDIDATURE

# **GRDF\_AO\_239329\_ Marché Adaptation et Modernisation des Ouvrages (AMO) hors CICM - DR Nord-Ouest**

## **Dossier de candidature**

Les éléments du dossier demandés dans la publication JOUE  
sont à renvoyer via l'url <https://externe.secoia.grdf.fr/>  
au plus tard le 27 février 2023 à **18h.**

REUNION DE PRESENTATION DES MARCHES : 10 FEVRIER 2023 DE 10H A 11H

UNE REUNION DE PRESENTATION DU MARCHE SERA ORGANISEE EN TEAMS LE  
VENDREDI 10 FEVRIER 2022 DE 10H A 11H. LES ENTREPRISES SOUHAITANT ASSISTER  
A LA PRESENTATION DEVRONT ENVOYER VIA LA MESSAGERIE SECOIA UNE  
DEMANDE DE PARTICIPATION EN TRANSMETTANT LES E-MAILS DES PARTICIPANTS.

## A – Présentation Générale

### A.1. Objet du présent document

Ce document présente le dossier de candidature dans le cadre d'un avis de marché travaux pour des besoins d'Adaptation et Modernisation des Ouvrages (AMO) pour la DR Nord-Ouest (DIEM Hauts-de-France et Normandie).

Type de marché : Accord-cadre multi attributaire avec engagement financier minimum et pour lequel il est précisé pour chaque lot le montant maximum possible au titre du lot.

Durée du marché : 8 ans : 5 ans ferme avec trois reconductions possibles de 12 mois (sur décision unilatérale de GRDF).

Objet du marché :

Les activités principales couvertes par ce marché sont :

- le renouvellement de réseaux fontes
- le renouvellement de réseaux en lien avec le projet changement de gaz (CDG)
- le renouvellement de réseau dit de sécurité industrielle (SI) : pour le redimensionnement des réseaux, renouvellement suite à diagnostic d'exploitation, etc.

Les titulaires interviendront ainsi sur les prestations ci-dessous (liste non exhaustive) :

- Les études de réalisation décrivant les ouvrages à construire, la remise du coût des travaux envisagés,
- Les travaux de terrassement dans les règles de l'art et le respect du D.A.E. (Décret Anti-endommagement)
- Les poses des canalisations et branchements dans les règles de l'art, précédées des opérations d'investigation (Analyse de la cartographie, géo détection des ouvrages existants, etc.)
- Les interventions en charge, notamment
- Les poses de coffrets,
- Les soudures, acier, fonte ou électro soudure PE
- Les raccordements aux coffrets et à la prise sur réseau,
- La pose des postes de détente,
- La reprise des installations intérieures, (branchements individuels et collectifs)
- La réalisation des prestations de cartographie, plans de récolement,
- La Fourniture des éléments permettant la mise à jour des bases de données descriptives des ouvrages construits
- Les prestations d'assistance à la maîtrise d'œuvre
- L'accompagnement à la détection de nouveaux clients.
- La prestation de suivi du matériel livré par GRDF ainsi que la gestion des stocks dans la durée

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le marché fait l'objet d'un allotissement de 11 lots qui sont les suivants :

| N° Lot               | Activités                                    | Zoné géographique        | Montant estimé<br>(engagement<br>minimum associé) | Montant<br>maximum | Nombre de<br>contrats<br>associés |
|----------------------|----------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|
| Lot 1                | Fontes                                       | Lille Métropole          | 89                                                | 178                | 6                                 |
| Lot 2                | Fontes                                       | NPDC Est + Picardie Nord | 9                                                 | 18                 | 2                                 |
| Lot 3                | Sécurité Industrielle +<br>Changement de Gaz | Lille Métropole          | 48                                                | 96                 | 3                                 |
| Lot 4                | Sécurité Industrielle +<br>Changement de Gaz | NPDC Est                 | 23                                                | 46                 | 3                                 |
| Lot 5                | Sécurité Industrielle +<br>Changement de Gaz | Picardie                 | 21                                                | 42                 | 3                                 |
| Lot 6                | Sécurité Industrielle +<br>Fontes            | NPDC Ouest               | 29                                                | 58                 | 3                                 |
| Lot 7                | Sécurité Industrielle +<br>Fontes            | Seine Maritime (76)      | 43,740                                            | 87,480             | 5                                 |
| Lot 8                | Sécurité Industrielle +<br>Fontes            | Eure (27)                | 4,860                                             | 9,720              | 1                                 |
| Lot 9                | Sécurité Industrielle +<br>Fontes            | Calvados (14)            | 20,250                                            | 40,500             | 3                                 |
| Lot 10               | Sécurité Industrielle +<br>Fontes            | Manche (50)              | 7,290                                             | 14,580             | 2                                 |
| Lot 11               | Sécurité Industrielle +<br>Fontes            | Orne (61)                | 4,860                                             | 9,720              | 2                                 |
| <b>TOTAL GENERAL</b> |                                              |                          | <b>300</b>                                        | <b>600</b>         | <b>33</b>                         |

La consultation est passée selon une procédure négociée avec mise en concurrence préalable, en application avec l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et au décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018.

La procédure se déroulera en deux phases :

- Phase 1 : sélection des candidatures. Le nombre maximum de Candidats sélectionnés est fixé à **15 candidats par lot**.
- Phase 2 : choix de l'offre la mieux-disante appréciée au regard des critères de choix définis au règlement de la consultation. Les soumissionnaires sélectionnés à l'issue de la phase 1 seront invités à remettre une offre technique et économique après l'envoi des documents de la consultation précisant les exigences techniques de GRDF.

Le présent dossier candidature correspond à la phase 1 et a pour objet de sélectionner les soumissionnaires qui seront invités à participer à la phase 2 de la procédure et à présenter une offre.

### Point d'attention :

Un soumissionnaire a la possibilité de candidater sur l'ensemble des lots. Cependant, il pourra se voir attribuer au maximum :

- Deux contrats sur l'ensemble des lots Hauts de France (Lot 1 à 6)
- Deux contrats sur l'ensemble des lots Normandie (Lot 7 à 11)
- Trois contrats sur l'ensemble des 11 lots

**Les candidats indiqueront les lots sur lesquels ils candidatent en complétant le fichier Excel « réponse candidature AMO DR NO » onglet réponse allotissement.**

### A.2. Définitions

GRDF : entité adjudicatrice acheteuse

**Le Candidat / Soumissionnaire** : Toute entreprise individuelle ou groupement d'entreprises, qui entend soumettre une réponse au questionnaire de ce dossier de candidature

## B. Présentation du dossier de candidature

### B.1. Exigences

L'ensemble des réponses apportées dans le dossier de candidature doit concerner l'entité susceptible de participer à la consultation.

Lorsque le Candidat est un groupement d'entreprises, le présent dossier de candidature doit être complété par chacun des membres du groupement : chaque membre du groupement doit renseigner chacune des rubriques et fournir l'ensemble des documents demandés.

Le dossier de candidature remis par le Candidat devra comporter les documents et attestations demandés dans la publication JOUE et sur l'affaire **GRDF\_AO\_239329** sous SECOIA.

**Les Candidats sont informés que :**

- L'ensemble des éléments doivent être déposés dans SECOIA et respecter le formalisme énoncé. Seules les candidatures respectant le format imposé seront examinées<sup>1</sup>, les autres seront déclarées irrecevables et par conséquent rejetées.
- Les candidatures doivent être remises avant le 27 février 2023 à 18h à l'adresse courriel tels que mentionnés en première page du présent dossier de candidature. Les Dossiers de candidature remis en retard seront déclarés irrecevables et par conséquent rejetés.
- GRDF attend des Candidats qu'ils remettent un Dossier de candidature complet avec l'ensemble des renseignements et documents justificatifs demandés<sup>2</sup>. Si une question est sans objet, le candidat doit indiquer N/A devant la rubrique. Toute réponse incomplète pourra conduire au rejet de la candidature du candidat.
- GRDF se réserve le droit de vérifier l'ensemble des informations transmises sur le Dossier de candidature tant auprès des administrations qu'auprès des sociétés citées.
- Ces informations sont considérées comme confidentielles par GRDF qui à ce titre s'engage à ne pas les divulguer et à limiter leur diffusion aux seules personnes concernées.
- Le Candidat est tenu d'indiquer le(s) lot(s) auquel(s) il candidate.
- **Un candidat ne peut candidater sur un même lot via plusieurs agences tout comme un groupe\* ne peut répondre sur un lot via plusieurs entreprises/agences.**
- **Les entreprises d'un même groupe<sup>3</sup> (entreprise regroupant plusieurs filiales) ou les agences d'une même entreprise peuvent si elles le souhaitent répondre en groupement.**

<sup>1</sup> Conformément à l'ordonnance du 23 juillet 2015, les Candidats ont également la possibilité d'utiliser le DUME.

<sup>2</sup> Si le Candidat a mis à disposition certains documents sur un espace de stockage, ce dernier est tenu d'en informer GRDF et de lui donner les modalités permettant d'accéder à ceux-ci. Si le Candidat a déjà transmis certains documents qui demeurent valables et qu'il ne souhaite pas les fournir à nouveau dans la présente consultation, il est également tenu d'en informer GRDF et de lui indiquer dans quel cadre et quelle consultation ceux-ci ont été fournis.

<sup>3</sup> Groupe : ensemble d'entreprises détenues directement ou indirectement par une société de tête appelée société-mère ou société holding qui dirige le groupe.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

- Au sein d'un lot, un candidat qui proposerait une offre au titre d'un groupement d'entreprises, ne pourrait pas remettre d'offre à titre individuel ou au titre d'un autre groupement.

### B.2. Critères de sélection

Conformément au nombre indiqué au **Point A** du présent dossier de candidature, les meilleures candidatures de chaque lot seront retenues à la suite d'un classement établi selon les critères pondérés suivants :

- 1- Les capacités économiques et financières, à développer en Point D du présent dossier de demande de participation. Pondération 20%
- 2- Les capacités techniques et professionnelles, à compléter au Point E du présent dossier de demande de participation. Pondération 80%

### C. Questionnaire d'informations et situation juridique.

Les éléments du Point C sont demandés à titre informatif et ne font pas l'objet d'une notation. Toutefois, les Candidats sont tenus de fournir chacun des documents demandés : toute candidature incomplète pourra être rejetée.

| LIBELLES                                                  |
|-----------------------------------------------------------|
| Dénomination sociale                                      |
| Forme juridique                                           |
| Adresse du siège social                                   |
| Adresse de correspondance (si différente du siège social) |
| E-Mail                                                    |
| Date de création de la société                            |
| Capital social                                            |
| Code SIREN                                                |
| Code NAF/APE                                              |
| Appartenance à un Groupe (nom du Groupe / % détenu)       |
| Implantation géographique et périmètre d'intervention     |

Le Candidat fait-il l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, fournir la copie du jugement de la procédure collective

Les réponses au point C doivent être transmises via le fichier Excel « réponse candidature AMO DR NO », onglet 2 « questionnaire info et juridique » ; ainsi qu'en complément les justificatifs associés (cf. onglet 1 récap document à fournir).

En cas de groupement, les informations et justificatifs doivent être transmis pour chaque membre du groupement.

## D. Capacité économique et financière

La capacité économique et financière du Candidat sera appréciée au regard :

### D.1. Données financières de la société

| En €                                                                              | N-3 :<br>31/12/2019 | N-2 :<br>31/12/2020 | N-1 :<br>31/12/2021 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Chiffre d'Affaires Hors Taxes (CA HT)                                             |                     |                     |                     |
| Chiffre d'Affaires HT concernant les travaux et services objet de la consultation |                     |                     |                     |
| Chiffre d'Affaires HT réalisé avec GRDF (à titre d'information)                   |                     |                     |                     |
| Résultat d'exploitation                                                           |                     |                     |                     |
| Dette financière (toutes dettes confondues) (à titre d'information)               |                     |                     |                     |
| Fonds propres (à titre d'information)                                             |                     |                     |                     |
| Trésorerie nette                                                                  |                     |                     |                     |

### D.2. CA réalisé avec les 5 principaux clients

(à titre d'information : ces éléments doivent être communiqués à GRDF mais ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures)

| Clients | CA en €<br>(N-3 : 2019) | CA en €<br>(N-2 : 2020) | CA en €<br>(N-1 : 2021) |
|---------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
|         |                         |                         |                         |
|         |                         |                         |                         |
|         |                         |                         |                         |
|         |                         |                         |                         |
|         |                         |                         |                         |

### D.3. Activité avec GRDF

(à titre d'information : ces éléments doivent être communiqués à GRDF mais ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures)

| Missions réalisées pour GRDF (ajouter autant que nécessaire) | Montant du marché<br>(en € HTVA) | Date de début du marché | Durée du marché<br>(En mois) |
|--------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------|------------------------------|
|                                                              |                                  |                         |                              |
|                                                              |                                  |                         |                              |
|                                                              |                                  |                         |                              |

### D.4. Assurances

Le Candidat fournit une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle couvrant les activités professionnelles en rapport avec l'objet de la consultation.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les réponses au point D doivent être transmises via le fichier Excel « réponse candidature AMO DR NO », onglet 3 « capacités éco et financière » ; ainsi qu'en complément les justificatifs associés (cf. onglet 1 récap document à fournir).

En cas de groupement, les informations et justificatifs doivent être transmis pour chaque membre du groupement.

## E. Capacité technique et professionnelle

Conformément à l'article L.2193-3, les tâches suivantes sont considérées comme des tâches essentielles et ne peuvent être sous-traitées.

Elles devront être exécutées directement par le titulaire (ou membre du groupement) pour l'ensemble des lots pour les activités suivantes :

- Génie-civil (Terrassement, Remblaiement, Compactage, Contrôle),
- Etude.

En complément pour le lot 1 Fontes – Lille Métropole :

Les compétences de reprise d'installation intérieure peuvent être sous-traitées, cependant le Titulaire devra posséder en propre (ou membre du groupement) les compétences associées.

La capacité technique et professionnelle du Candidat sera appréciée au regard :

### E.1. Moyens humains

| En nombre                 | N-3 : 2019 | N-2 : 2020 | N-1 : 2021 |
|---------------------------|------------|------------|------------|
| Effectif annuel total     |            |            |            |
| Effectifs annuel internes |            |            |            |
| Effectifs annuel externes |            |            |            |

| En nombre                       | Réponse |
|---------------------------------|---------|
| Nombre d'équipe dédié au marché |         |
| Précision dont encadrement      |         |

## E.2. Moyens Techniques

### 1. Matériel obligatoire devant être détenu en propre :

| Activités | Obligatoire ne pouvant être sous-traité | (M)atériel                                                                                 | Réponse                                                                                                                                                                                              |
|-----------|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Etude     | (M) Matériel de levée type théodolite   | Contrôle métrologique en cours de validité ou Facture de l'outillage pour le matériel neuf | Dans le cadre de votre réponse merci de compléter le fichier Excel Matrice de compétence onglet 1 compétences matériel et de fournir les justificatifs associés si non présents sous e-attestations. |

### 2. Le Candidat décrit l'outillage, le matériel et l'équipement technique qu'il est en mesure d'avoir pour l'exécution de la prestation objet de la prestation.

Dans le cadre de votre réponse merci de compléter le fichier Excel Matrice de compétence et de fournir les justificatifs associés.

## E.3. Certificats et qualifications

L'exécution des prestations objet du marché est soumise à la qualification préalable de l'Entreprise intervenante. Ainsi, l'attributaire du marché devra avoir été qualifié par GRDF (ou s'engager à se qualifier avec la fourniture des preuves des démarches engagées en vue de l'obtention de la qualification) dans les domaines d'activités objet de la prestation.

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit être qualifié dans le domaine et la compétence technique sur lesquels il intervient si la qualification est exigée. Les sous-traitants doivent être qualifiés si l'attributaire du marché ne l'est pas pour l'activité concernée.

Dans le cadre de l'évaluation des candidatures le soumissionnaire déclare les compétences qu'il possède en propre pour ce marché.

Point d'attention les qualifications ci-dessous doivent être détenues en propre par le soumissionnaire ou membre du groupement et ne peuvent être sous-traitées.

Pour tous les lots :

| Activités   | Qualification obligatoire non sous-traitable ne pouvant faire l'objet de sous-traitance       | (Q)ualification / (R)églementation                                                                         |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Génie-Civil | (R) Réalisation de travaux de génie civil suivant les prescriptions techniques réglementaires | Attestation du fournisseur, disponibilité du code de la voirie routière, disponibilité du guide SETRA, ... |
|             | (Q) AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)                                | AIPR "Encadrant" en possession d'un salarié désigné par chantier                                           |
|             | (Q) AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)                                | AIPR "Opérateur" en possession de tous les conducteurs d'engins                                            |



## DOSSIER DE CANDIDATURE

| Activités | Qualification obligatoire non sous-traitable ne pouvait faire l'objet de sous-traitance | (Q)ualification / (R)églementation                            |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Etude     | (Q) Géomètre Topographe                                                                 | Diplôme ou CV attestant d'expérience professionnelle reconnue |
|           | (Q) Dessinateur Projeteur DAO/CAO                                                       | Diplôme ou CV attestant d'expérience professionnelle reconnue |
|           | (Q) AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)                          | AIPR "Concepteur" en possession d'un salarié                  |

En complément pour le lot 1 Fontes Lille Métropole :

Cette activité est ouverte à la sous-traitance, cependant le soumissionnaire doit détenir à minima une ressource en propre disposant des qualifications suivantes :

| Activités                         | Qualification obligatoire non sous-traitable ne pouvait faire l'objet de sous-traitance | (Q)ualification                                                  |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Reprise d'installation intérieure | (Q) Soudeur Oxyacétylénique (B540.9) pour soudure après 13.1                            | Fournir le recto/verso de la carte de qualification des salariés |
|                                   | (Q) Brasseur capillaire fort (B540.9) pour brasure après 13.1                           | Fournir le recto/verso de la carte de qualification des salariés |

Les réponses au point E doivent être transmises via le fichier Excel « réponse candidature AMO DR NO », onglet 4 « capacités techniques et pro » ; ainsi qu'en complément le fichier Excel Matrice de compétences.

En cas de groupement, les informations et justificatifs doivent être transmis pour chaque membre du groupement.

**Dans le cadre de l'évaluation des compétences techniques, les entreprises seront notées sur les compétences gaz qu'elles détiennent en propre.**

**A ce titre il est demandé de compléter la matrice de compétences avec les justificatifs associés (si non présent sous E-Attestations) ou engagement de formation avec preuves des démarches engagées.**

Rappel du lien d'accès : <https://declarants.e-attestations.com/EAttestationsFO/fo/E-Attestations.html>

Si des difficultés sont rencontrées sur le pli technique la BAL [grdf-daa-expertise@grdf.fr](mailto:grdf-daa-expertise@grdf.fr) est à votre disposition pour vous aiguiller.

## F. Documents et attestations à joindre

Merci de joindre impérativement à votre dossier de candidature les documents listés ci-dessous

La situation du Candidat sera notamment appréciée au regard des documents suivants :

Ces documents sont exigés pour le Candidat individuel ou pour chacun des membres d'un groupement : [le Candidat est de remplir pour vérification le fichier Excel « réponse candidature AMO DR NO », onglet 1 « Récap document à fournir ».](#)

Toute demande de participation ne contenant pas ces documents et attestations, sera considérée comme incomplète et pourra être déclarée irrecevable.

| Typologie                       | Code | Nom court                  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------|------|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Documents administratifs</b> | A1   | PRESENTATION               | - Joindre une présentation de l'entreprise (activités et périmètre d'intervention)<br>- Organigramme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                                 | A2   | DC1                        | FORMULAIRE DC1 DUMENT COMPLETE OU EQUIVALENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                 | A3   | DC2                        | FORMULAIRE DC2 DUMENT COMPLETE OU EQUIVALENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                 | A4   | POUVOIR                    | POUVOIR D'ENGAGEMENT COMPLETE, PARAPHE ET SIGNE (CF. ANNEXE G 1)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                 | A5   | EXACTITUDE                 | ENGAGEMENT D'EXACTITUDE DES REPONSES COMPLETE, PARAPHE ET SIGNE (CF. ANNEXE G 2)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                 | A6   | CONFIDENTIALITE            | ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE COMPLETE, PARAPHE ET SIGNE (CF. ANNEXE G 3)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                 | A8   | DECLARATION SUR L'HONNEUR  | UNE DECLARATION DUMENT DATEE ET SIGNEE SUR PAPIER A EN-TETE DU CANDIDAT POUR JUSTIFIER :<br>- QU'IL N'ENTRE DANS AUCUN DES CAS MENTIONNES A L'ARTICLE L.2141-1 ET 2141-5 DU DECRET 2018-1075 DU 3 DECEMBRE 2018 (DOCUMENT DISPONIBLE SUR HTTP://WWW.LEGIFRANCE.GOUV.FR).<br>- QU'IL EST EN REGLE AU REGARD DES ARTICLES L.5212-1 ET L.5212-11 DU CODE DU TRAVAIL CONCERNANT L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES (DOCUMENT DISPONIBLE SUR HTTP://WWW.LEGIFRANCE.GOUV.FR).<br>(CF. ANNEXE G4)                                                                                        |
|                                 | A7   | Positionnement lotissement | Candidature lot : compléter l'onglet réponse allotissement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                 | A9   | REGULARITE SOCIALE         | LES DOCUMENTS PREVUS AUX ARTICLES D.8222-5 OU D.8222-7 ET D.8222-8 DU CODE DU TRAVAIL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                 | A10  | IMMATRICULATION            | EXTRAIT K BIS, OU EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES DE MOINS DE 3 MOIS<br><br>POUR LES CANDIDATS ETRANGERS :<br>- DOCUMENT CERTIFIANT L'INSCRIPTION A UN REGISTRE PROFESSIONNEL OU DEVIS OU DOCUMENT PUBLICITAIRE OU COURRIER PROFESSIONNEL, MENTIONNANT LA DENOMINATION SOCIALE, L'ADRESSE COMPLETE ET LA NATURE D'INSCRIPTION AU REGISTRE PROFESSIONNEL OU UN DOCUMENT ATTESTANT DE LA DEMANDE D'IMMATRICULATION EN COURS<br>- DOCUMENT MENTIONNANT LE N° D'IDENTIFICATION A LA TVA OU L'IDENTITE ET L'ADRESSE OU, LES COORDONNEES DU REPRESENTANT FISCAL EN FRANCE |

## DOSSIER DE CANDIDATURE

|                                 |     |                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------|-----|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                 | A11 | REGULARITE FISCALE                   | <p>LES ATTESTATIONS ET CERTIFICATS DELIVRES PAR LES ADMINISTRATIONS ET ORGANISMES COMPETENT PROUVANT QUE LE CANDIDAT A SATISFAIT A SES OBLIGATIONS SOCIALES ET FISCALES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UN ARRETE MINISTERIEL FIXE LA LISTE DES ADMINISTRATIONS ET ORGANISMES COMPETENTS AINSI QUE LA LISTE DES IMPOTS ET COTISATIONS SOCIALES DEVANT DONNER LIEU A DELIVRANCE DU CERTIFICAT</li> <li>- LE CANDIDAT ETABLI A L'ETRANGER PRODUIT UN CERTIFICAT ETABLI PAR LES ADMINISTRATIONS ET ORGANISMES DE SON PAYS D'ORIGINE OU D'ETABLISSEMENT.</li> </ul> |
|                                 | A12 | Informations générales et juridiques | <ul style="list-style-type: none"> <li>- compléter l'onglet questionnaire info et juridique</li> <li>- Le cas échéant, copie du ou des jugements prononcés au titre d'un redressement judiciaire</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Evaluation des capacités</b> | A13 | CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter l'onglet capacité éco et financière</li> <li>- Fournir les liasses fiscales (compte de résultat, bilan et annexes) des 3 derniers exercices pour le soumissionnaire et membre du groupement si besoin</li> <li>- Fournir votre assurance de responsabilité civile professionnelle couvrant les activités professionnelles en rapport avec l'objet du système de qualification</li> </ul>                                                                                                                                    |
|                                 | A14 | Moyens humains et Matériel           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter onglet capacité technique et pro</li> <li>- Compléter et joindre la matrice de compétences</li> <li>- joindre les justificatifs associés à la matrice de compétences si non présents sous e-attestations</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

Les certificats doivent être établis par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les États où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Les documents doivent être rédigés en langue française ou être accompagnés d'une traduction en langue française.

Les candidats sont tenus de fournir chacun des documents demandés (capacités légales et administratives, capacités économiques et financières et capacités techniques et professionnelles) : **toute candidature incomplète pourra être rejetée.**

Sont présentés ci-dessous les éléments attendus pour la remise de la candidature et les motifs de sélections associés.

## G. Points de vigilance

### G.1 Déclaration de groupement

GRDF accepte les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires. En cas de groupement, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de GRDF.

Sans préjudice de l'article L. 2141-13 du code de la commande publique, la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf en cas de restructuration de société ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait.

Par ailleurs, un soumissionnaire, qui proposera une offre au titre d'un groupement d'entreprises, ne pourra pas remettre d'offre à titre individuel ou au titre d'un autre groupement sur un même lot.

Un groupement doit être déclaré par le mandataire dès la réponse à la consultation.

Le mandataire a la charge de la remise des offres, de la signature du marché, de la coordination des prestations et de la gestion administrative et financière du marché.

### G.2 : Sous-traitance

La sous-traitance est limitée au rang 1.

Conformément à l'article L.2193-3, les tâches suivantes sont considérées comme des tâches essentielles et ne peuvent être sous-traitées.

Elles devront être exécutées directement par le titulaire pour l'ensemble des lots pour :

- Les activités de génie-civil (Terrassement, Remblaiement, Compactage, Contrôle).
- Les activités d'étude

En complément pour le lot 1 Fontes – Lille Métropole :

Les compétences de reprise d'installation intérieure peuvent être sous-traitées, cependant le Titulaire devra posséder en propre (ou membre du groupement) les compétences associées.

## H. Annexes

### H.1. Pouvoir d'engagement

Joindre un pouvoir de la personne habilitée à engager la société

|                                                            |                     |
|------------------------------------------------------------|---------------------|
| Validation des Informations du Présent Questionnaire Par : |                     |
| NOM- PRENOM : _____                                        |                     |
| EN QUALITE DE : _____                                      |                     |
| FAIT A : _____                                             | LE : ____/____/____ |
| Signature :                                                | Cachet société :    |

## H.2. Engagement d'exactitude des réponses

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ agissant en qualité de \_\_\_\_\_ de la société \_\_\_\_\_ dont le siège social est à \_\_\_\_\_ inscrit au registre du commerce de \_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_, garantit l'exactitude des réponses portées sur le présent dossier de participation.

Tout changement dans la nature des réponses intervenant au cours de cette affaire devra être formellement notifié à GRDF.

Cachet du Candidat

A : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature

### H.3. Engagement de confidentialité

Nom de la Société / Groupement : \_\_\_\_\_  
ayant son siège social à : \_\_\_\_\_  
représentée par : \_\_\_\_\_  
en qualité de : \_\_\_\_\_  
dûment habilité(e) aux fins des présentes,  
ci-après désignée par : le « Candidat »,

Dans le cadre et pour les besoins du dossier « GRDF\_AO\_239329\_ Marché Adaptation et Modernisation des Ouvrages (AMO) hors CICM - DR Nord-Ouest » mené par la Direction des achats et de l'approvisionnement de GRDF (ci-après le DOSSIER), le Candidat a accès à des informations confidentielles appartenant à GRDF et/ou concernant le DOSSIER. A ce titre, le Candidat s'engage à respecter les clauses suivantes du présent accord de confidentialité.

1. Le Candidat s'engage à prendre toutes dispositions pour garder le secret sur toutes les informations contenues dans les éléments transmis et toutes autres informations transmises au cours de la consultation (ci-après « les Informations »), à ne pas divulguer et à ne pas utiliser pour elle-même et/ou pour le compte de tiers, à une fin quelconque et de quelque manière que ce soit, ces Informations, sans l'accord préalable écrit de GRDF.
2. Le Candidat s'engage à ne pas faire état auprès de tiers de ses contacts avec GRDF concernant le sujet décrit dans les Informations sans autorisation préalable écrite de GRDF.
3. Le Candidat s'engage à prendre toutes dispositions pour garder le secret sur toutes les Informations que GRDF lui communiquera oralement au cours de leurs échanges relatifs à la consultation.
4. Les dispositions ci-dessus seront également applicables aux données et informations (écrites ou non) auxquelles le Candidat pourrait avoir accès à l'occasion de visites qu'elle pourrait effectuer dans des locaux de GRDF, où des informations sont à l'étude ou exploitées.
5. Le Candidat s'engage à ce que les Informations ne soient transmises qu'aux seuls membres de son personnel (quel que soit le contrat les liant avec le Candidat) ayant à en connaître, et ne soient utilisées par ces derniers que dans le cadre de la consultation.
6. Dans le cas où Le Candidat aurait besoin de faire appel à un tiers pour l'établissement de sa proposition ou en qualité de partenaire (sous-traitant / co-traitant) dans la remise de son offre, elle pourra lui communiquer une partie des Informations, sous réserve :
  - a. d'obtenir dudit tiers un engagement de confidentialité, de non exploitation industrielle et commerciale et de non revendication conforme au présent engagement ;
  - b. de faire parvenir à GRDF, en préalable à toute divulgation, une copie de l'engagement mentionné à l'alinéa a) ci-dessus.
7. En tout état de cause, le Candidat se porte fort du respect par les personnes physiques ou morales visées aux paragraphes (5) et (6) ci-dessus du respect par ces dernières des dispositions du présent engagement.
8. Aucune des présentes dispositions ne peut être interprétée comme accordant à le Candidat un droit de propriété ou un privilège quelconque sur l'utilisation des Informations ; tous usages de celles-ci devront donc être subordonnés à la signature préalable d'un accord spécifique entre GRDF et le Candidat.
9. Le Candidat s'engage à restituer à GRDF ou à détruire les Informations dans les huit (8) jours à compter de la demande de restitution GRDF ou à compter de la cessation de l'engagement et à n'en garder aucune copie (et certifier par écrit avoir procédé à la destruction).
10. Les obligations au titre du présent Engagement ne s'appliquent cependant pas aux Informations pour lesquelles le Candidat pourra démontrer :
  - qu'elles faisaient déjà partie du domaine public,
  - qu'elles lui appartenaient en propre avant communication,
  - qu'elles lui ont été communiquées par un tiers sans restriction quant à leur divulgation, ce tiers ne les tenant pas directement ou indirectement de GRDF.
11. La signature, l'existence et l'exécution du présent engagement seront tenues confidentielles par le Candidat.
12. Les obligations nées du présent engagement restent en vigueur pour une durée de 3 ans à compter de sa signature.
13. Le Candidat s'efforcera de régler à l'amiable avec GRDF les litiges ou différends qui pourraient résulter du présent engagement. A défaut, ils seront portés devant le Tribunal de Grande Instance de PARIS. Le droit français est applicable au présent Engagement.

Fait en un exemplaires original,  
Pour le Candidat (Nom du représentant habilité)  
Fait à : \_\_\_\_\_  
Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ (signature)

## Annexe H4. Déclaration sur l'honneur

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- N'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 et L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Fait en deux exemplaires originaux,  
Un pour GRDF, un pour le Candidat  
Pour le Candidat:  
A :  
Le :  
Signature :